

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'UNION MEDITERRANEENNE DE VOILE

TUNIS - 8 MARS 2003

Présents : C. NOUIRA (Tunisie), G. SIAINIS (Grèce), A.K. ELWAER (Lybie), A. KHIRI (Tunisie), M. BARBIER (France)

Excusés : J.P. CHAMPION (France), B. D'ALESSANDRI (Monaco)

La réunion s'est déroulée à l'hôtel Abou Nawas de Gammath.

Ouverture de la réunion à 9h30.

1. Chekib Noura, Vice-président, fait part de l'impossibilité pour J.P. Champion et B. D'Alessandri de participer à cette réunion. Il remercie les participants et leur souhaite la bienvenue en Tunisie.
2. Déclaration et statuts de l'association :
 - a. Déclaration : Michel Barbier fait part de la déclaration de l'association auprès de la Préfecture de Marseille. Le siège social, selon la décision de l'assemblée générale du 6 juillet 2002 est fixé à Marseille, plus précisément au centre municipal de voile, 2 Promenade Georges Pompidou, 13009 Marseille (organisme dépendant de la Mairie de Marseille). L'adresse du secrétariat est celle de la FFVoile.
 - b. Statuts : A. H. Elwaer a fait une traduction des statuts en arabe, cette dernière doit être relue par A. Khiri avant diffusion.
3. En-tête papier à lettre UMV : Le bureau examine les différentes propositions et suggère d'utiliser comme logo la carte de la Méditerranée avec comme « fond » le bateau. De plus, l'intitulé « Union Méditerranéenne de voile » doit apparaître dans les 3 langues. Michel Barbier suit le dossier.
4. Finance
 - a. L'association étant officiellement créée, il est possible d'ouvrir un compte (voir auprès de Jean-Pierre Champion les possibilités, Banque Populaire ou autre), en France (siège social de l'association)
 - b. Dès le compte connu, faire par le secrétariat un appel de cotisation auprès de tous les pays (cotisation 2003 : 100 euros) avec une lettre particulière du Président pour les pays actuellement non membres.
5. Site Web
 - a. Voir la possibilité de mettre le site indépendant de celui de la FFVoile (MB : après vérification, c'est effectivement le cas, adresse du site : <http://www.ffvoile.net/umv/>)

- b. Etudier avec les responsables parisiens la possibilité d'actualiser le site, logo, etc ...
- c. Possibilité d'utiliser des webmasters tunisiens pour environ 37€ par page, en cas d'impossibilité de la FFVoile.
- 6. Reconnaissance ISAF : Jean-Pierre Champion adressera une lettre de demande de reconnaissance officielle à l'ISAF.
- 7. Programme Sportif :
 - a. Proposition d'un championnat annuel dérivé de l'UMV avec les conditions suivantes :
 - 1. Deux épreuves annuelles, une pour les adultes, l'autre pour les jeunes
 - 2. Utilisation d'une épreuve si possible existante
 - 3. L'UMV mettra toutes ses potentialités pour aider à l'organisation et à la publicité de ces événements.
 - 4. Les dates sont à examiner, en fonction du calendrier international.
 - 5. Classes retenues :
 - a. Championnat UMV adulte : mistral
Laser standard
470
 - b. Championnat UMV Junior : Optimist
Aloha
Laser 4.7
Tika
 - Les épreuves se dérouleront en accord avec les règles de classe.
 - 6. Pour le Championnat Junior, si possible sur bateaux prêtés.
 - 7. prévoir un cahier des charges pour ces deux épreuves et faire l'appel d'offres
 - ii. la Grèce (Salonica) se propose afin de lancer le mouvement, de faire le premier championnat UMV en 2003, du 24 au 28 octobre 2003 :
 - adresse : Nautical club of Thessaloniki, 112 Sofouli str. 55131 Thessaloniki - Grèce
 - Téléphone +31 04 14 521 fax : +31 04 17 369
 - www.ncth.gr
 - email : nautical@ncth.gr
 - iii. proposition de la Tunisie pour 2004 avec la Med Race pour le Championnat UMV
 - iv. faire appel d'offre pour le championnat UMV Junior à partir de 2004.
- b. Championnat voile classique :
 - i. Importance de ce type d'épreuve en Méditerranée
 - ii. Voir B. D'Alessandri pour connaître l'épreuve que l'UMV peut parrainer.
- c. Offshore :

- i. Envisager une grande épreuve en Méditerranée avec le label UMV (championnat annuel)
 - ii. Grand Prix 60 pieds (voir JP Champion)
 - d. Collaboration pour l'entraînement des équipes :
 - i. Il est proposé de favoriser les échanges et les regroupements au niveau :
 - 1. des équipes
 - 2. des coachs
 - 3. des officiels
 - 4. des directeurs techniques.
 Pour augmenter le niveau général.
 - ii. solidarité olympique :
Programme à mettre sur pied (A.H. Elwaer).
- 8. Programme de formation :
 - a. Prévoir dès cette année 2003 avant la fin juin un regroupement des différents corps d'arbitrage (juges, comités de course, jaugeurs) pour faire le point avec des experts (à définir) sur l'évolution des règles pour les années à venir et au besoin faire des soumissions particulières à l'ISAF
 - b. Faire un appel d'offres pour trouver le lieu où pourrait se dérouler cette réunion.
 - c. Cette réunion pourrait avoir lieu tous les ans avec d'autres acteurs (coachs, DTN, etc)
 - d. Ecole de voile : devant la défaillance de l'ISAF à ce niveau, il est envisagé de mettre sur pied une commission des écoles de voile.
- 9. Guide de la plaisance : Le bureau est tout à fait favorable à la création d'un guide des différents ports et marinas avec des détails très pratiques. Nécessité de trouver un groupe pour conduire à bien ce projet.
- 10. Environnement : il est prévu dans les statuts la création d'une charte de l'environnement. A.H. Elwaer est chargé de ce projet.
- 11. Prochaine Assemblée Générale :
Si possible à Salonique, pendant le championnat UMV, fin octobre. Le bureau exécutif pourra se réunir à cette occasion, sauf en cas de problème urgent à résoudre avant.
- 12. Divers :
 - a. A.H. Elwaer s'occupe des relations avec la ligue Arabe
 - b. M. Barbier s'occupe des relations avec l'EUROSAF
 - c. L'ensemble des statuts et des documents officiels doit être envoyé à toutes les fédérations ;
 - d. Voir la possibilité de créer des adresses email liées au site UMV pour les membres de l'Exécutif
 - e. Prévoir un dépliant expliquant les objectifs de l'UMV, son programme et le calendrier 2003.

La réunion s'est terminée à 15h45.

Le secrétaire général,
Michel Barbier